RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00361
Numéro SIREN : 849 034 913
Nom ou dénomination : ABL 37

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2024 sous le numéro de dépôt 2574

EXTRAIT

ABL 37
Société Coopérative artisanale à responsabilité limitée à capital variable
Siège social : FONDETTES (37230) – 4 Rue Pierre et Marie Curie
849 034 913 RCS TOURS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt-six janvier
À seize heures
A LUYNES (37230) – 4 Rue des Halles, Restaurant O'saveur des Halles

Les associés de la Société Coopérative artisanale à Responsabilité Limitée à capital variable dénommée **ABL 37** sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

.....

La feuille de présence permet alors de constater que ..... l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

.....

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte et, personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

.....

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Constatant que les mandats de cogérant de chacun de Monsieur Jérôme BOSSY, Monsieur Jean-Luc MITAULT, Monsieur Loïc GICQUEL, Monsieur Jérôme LHUISSIER et Monsieur Fabrice NEMAUSAT sont arrivés à échéance sur l'année 2023 et étant ici rappelé qu'il a été décidé de reporter, sur l'année 2024, de l'Assemblée Générale devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 août 2023,

L'Assemblée Générale ratifie, à compter de l'année 2023, le renouvellement des mandats de cogérant de chacun de Monsieur Jérôme BOSSY, Monsieur Jean-Luc MITAULT, Monsieur Loïc GICQUEL, Monsieur Jérôme LHUISSIER et Monsieur Fabrice NEMAUSAT et ce, pour une durée de deux années, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir au cours de l'année 2025.

Prenant acte de la démission, à compte de la présente Assemblée Générale, de Monsieur Jérôme LHUISSIER de ses fonctions de cogérant de la Société,

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide de nommer, en qualité de cogérant, en remplacement et pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Jérôme LHUISSIER :

Monsieur Ludovic JULIEN
Né à TOURS (37), le 19 décembre 1972
Demeurant : 8 Ter Rue du Verger – 37230 FONDETTES.

Enfin, sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de cogérante, avec Monsieur Jérôme BOSSY, Monsieur Jean-Luc MITAULT, Monsieur Loïc GICQUEL, Monsieur Fabrice NEMAUSAT et Monsieur Ludovic JULIEN, savoir :

Madame Nathalie PLOYART
Née à VILLEPINTE (93), le 21 décembre 1964
Demeurant : 6 Rue des Caves Caillots – 37140 BENAIS

Et ce, pour une durée de deux (2) années, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir au cours de l'année 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jérôme BOSSY, Monsieur Jean-Luc MITAULT, Monsieur Loïc GICQUEL et Monsieur Fabrice NEMAUSAT ont déclaré, dès avant ce jour, accepter le renouvellement de leur mandat de cogérant et continuer à satisfaire à toutes les conditions requises par la réglementation en vigueur pour leur exercice.

Monsieur Ludovic JULIEN et Madame Nathalie PLOYART ont déclaré, dès avant ce jour, accepter leur nomination en qualité de cogérant et satisfaire à toutes les conditions requises par la réglementation en vigueur pour leur exercice.

.....

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Pour extrait,
Certifié conforme

